



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare – 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page FaceBook : [cgt nmca Nice Territoriaux](https://www.facebook.com/cgt.nmca.Nice.Territoriaux)

**Monsieur le Maire,
Monsieur le Président du CCAS
de la ville de Nice**

Nice, le 03 janvier 2018

Objet : Préavis de grève pour le mardi 30 janvier 2018

Les dégradations des conditions de travail et d'accompagnement des personnes âgées, tant en établissement qu'à domicile, sont dénoncées depuis de longs mois par les personnels et les familles, et font régulièrement l'objet de parutions ou de reportages sans que la situation ne s'améliore.

En outre, la réforme de la tarification introduite par la Loi vieillissement dite « ASV » (Adaptation de la Société au Vieillessement), qui va se traduire par des suppressions massives de postes, est unanimement rejetée.

Au sein du **CCAS de la Ville de Nice**, les agents des **EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et des **SPASAD** (soins à domicile) tirent la sonnette d'alarme sur le manque de personnel dans les structures. Ils/elles rencontrent sans cesse de nombreuses problématiques pour s'occuper dignement des résident-e-s ou des patient(e)s sans que de réelles solutions soient apportées par leur Direction.

Pour le travail au quotidien des agents du CCAS, cela se traduit par :

- **Un manque de personnel pour la prise en charge des personnes âgées**
- **Un manque de matériels adaptés aux transferts des personnes âgées**
- **Un manque de produits d'hygiène (protections, gants,...)**
- **Un manque de réévaluation des GIR (Groupe Iso Ressources)**
- **Un manque de sécurité des établissements et des agents à domicile dans les quartiers dits « sensibles »**
- **Des changements de planning répétitifs**
- **Un manque d'infirmier-e-s de jour comme de nuit**
- **Le non respect des fiches de poste obligeant des agents non diplômés à effectuer des actes médicaux prescrits par les médecins**

Ces situations pénalisent les agents qui ne peuvent assumer pleinement et dignement leurs missions auprès de personnes fragiles et dépendantes !

Pour dénoncer publiquement ces conditions de travail, un appel à la grève de tous les Ehpads vient d'être lancé au niveau national pour **le mardi 30 janvier 2018**, par l'intersyndicale des fédérations santé, action sociale et services publics **CGT, FO, CFDT, Unsa** et **CFTC**.

Cette journée de grève et de mobilisation a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les personnes âgées indissociables de l'amélioration des conditions de travail des professionnels, en exigeant du gouvernement qu'il réponde à nos revendications.

Au niveau du CCAS de la Ville de Nice, Le syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur appelle tous les personnels des EHPAD et des SPASAD à participer aux manifestations, débrayages et actions pour exiger des moyens humains et matériels leur permettant d'assurer une prise en charge humaine et digne des personnes hébergées.

Aussi, la CGT exige :

- **L'embauche immédiate de personnel, afin de garantir une prise en charge humaine de nos ainé-e-s**
- **Le remplacement des agents en congés, maladies, AT...**
- **L'embauche immédiate d'infirmier-e-s de nuit**
- **La mise à disposition suffisante de matériels adaptés, afin de limiter les Troubles Musculo-Squelettiques**
- **La mise à disposition de produits d'hygiène en quantités suffisantes afin de pouvoir changer les résident-e-s autant de fois que nécessaire**
- **La réévaluation des degrés de dépendance afin d'ajuster au mieux le nombre de soignants et la prise en charge des résident-e-s**
- **Le respect des fiches de poste**
- **Un temps suffisant pour les repas des résident-e-s, afin d'éviter que les soignants donnent la « béquée »**
- **De réelles garanties quant à la sécurisation des sites, afin de garantir la protection des agents dans les établissements comme lors de missions en extérieur (soins à domicile)**

Dans ce cadre, le Syndicat CGT Nice Métropole Côte d'Azur dépose **un préavis de grève de 0 à 24 h** (incluant les nuits en amont et en aval) **pour l'ensemble des agents du CCAS** concernant la journée du **mardi 30 janvier 2018**.

Veillez recevoir, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du CCAS, l'expression de nos salutations respectueuses

P/ Le Syndicat CGT NMCA
Le Secrétaire Général



Bernard LUCCHETTI